



CE DSGI d'octobre 2013

La direction d'Air France a pu fêter luxueusement les 80 ans car les résultats du 3ème trimestre sont très bons. Air France continue sa croissance, pendant que le nombre de salariés et notre pouvoir d'achat continuent de baisser. Le trafic pax et le remplissage augmentent comme le chiffre d'affaires et surtout le résultat d'exploitation (+ 30%). Du coup nos dirigeants se sont fait payer une luxueuse fiesta par la compagnie (qu'ils déclarent pourtant en difficulté financière, cherchez l'erreur !!!)

Pour nous un pin's, une nouvelle année de gel des salaires et des conditions de travail très dégradées!

Dans le même temps AF est condamné deux fois pour travail dissimulé :

pour sa filiale CityJet (voir plus loin) et pour les gros bras mis dans les avions.

C'est la réalité d'une entreprise qui est loin d'être le modèle social qu'elle prétend être.

Au programme de cette session du C.E : un début d'information sur la holding (ce n'est pas gagné)

- *la direction annonce sa volonté d'étendre le télétravail mais un seul jour par semaine*
- *le PDV ne concernera la DSGI qu'à la marge dans le cadre de la solidarité avec les autres secteurs d'Air France qui sont très impactés par les suppressions de postes.*
- *Le point prévu sur DevOrga a été reporté.*

Shadoks's Holding

La mise en place de la Holding se précise ... doucement. Une présentation orale a été faite par J.C.Lalanne lors du dernier C.E avant un C.E extraordinaire le 20 novembre. En séance il a promis de nous remettre le soir même un gros document (en anglais) de présentation de l'organisation. Deux semaines plus tard on attend toujours ...

Ce qui est sûr c'est que les promesses faites ne seront pas tenues. La direction s'était engagée à ce qu'aucun agent de base n'ait à dépendre directement de deux responsables (un fonctionnel et un hiérarchique). Pourtant ce sera le cas : à l'engineering DSD, à la finance et au CIO Office, des agents auront deux responsables différents.

La direction s'était également engagée à ce que les responsables mis à disposition de la Holding ne soient pas responsables hiérarchiques au sein d'AF. Là encore il semblerait que ce sera le cas.

Le but de la Holding était de sortir de l'organisation « primus-pares » (un responsable coté AF et un autre coté KLM dont un est responsable fonctionnel de l'activité). Dans ce sens il ne devait plus y avoir qu'un seul patron des développements. Mais on apprend que P.Mordrel aura rattaché à lui un « Deputy » (adjoint) KLM, et qu'ils se répartiront les activités. Ou comment la direction remet en place ce qu'elle dénonçait depuis des mois.

Pendant ce temps ça grenouille de tous les côtés. Il y a une prolifération de postes de chefs, et tous essayent de se positionner ! Tout ça est clair comme une cuve à mazout.

La problématique de l'anglais n'est pas du tout prise en compte par la direction. Or pour de nombreux collègues avoir un chef hollandais ne sera pas sans poser de lourdes difficultés de communication !

La nouvelle organisation s'annonce encore plus compliquée que l'actuelle, et pour le moment on n'y comprend pas grand-chose. La direction Shadoks a promis de tout nous expliquer ! Gageons que dans quelques années une autre direction nous expliquera tous les défauts de cette organisation, nous avons l'habitude.



14 versus 230

La nouvelle mauvaise loi sur les retraites a été adoptée à l'assemblée nationale.

Elle va encore aggraver le chômage, encore faire baisser le montant des pensions versées et voler une année supplémentaire aux salariés.

Et pourtant en 2012 les caisses de retraites accusaient un **déficit de 14 milliards d'euros**, sur la même période les entreprises françaises versaient **230 milliards d'euros de dividendes** aux actionnaires.

Il serait temps d'augmenter les cotisations patronales pour retrouver la répartition de la richesse d'il y a 30 ans entre les travailleurs et les oisifs. Un retour à cet équilibre aurait rapporté en 2012 une centaine de milliards d'euros supplémentaires, de quoi augmenter les salaires, les retraites et la protection sociale !

Grandioses festivités pour les uns, pin's pour les autres

Alors que les agents constatent chaque jour la chute de leur pouvoir d'achat, que des milliers de postes sont supprimés, que les conditions de travail se dégradent, la direction, elle, a organisé le 8 octobre dernier, pour les 80 ans d'Air France, de grandioses festivités dans le luxueux hôtel Salomon de Rothschild, où elle a invité vedettes, PDGs, couturiers, journalistes etc, tout un tas de pique-assiettes qui n'ont jamais rien apporté à la compagnie.

Les agents qui, par leur travail font tourner cette boîte, n'ont eu droit qu'à un pin's !!!

Le luxe de ces festivités prouve bien qu'Air France se porte bien et que ces milliers de postes supprimés n'avaient pas lieu de l'être.

Le menteur du mois

A.De Juniac en couverture du magazine challenges : **"en passant à 35 heures au sol, Air France gagne 17% de productivité"**

Cela revient à prétendre que nous travaillions moins de 30 heures par semaine avant Transform 2015.

Cela va en faire des heures supplémentaires à payer à tous les agents au sol qui travaillent 35 heures par semaine depuis 1999 !

Un PDG qui essaie de discréditer les salariés de son entreprise auprès de l'opinion publique c'est minable!!!

Celui qui ment sans vergogne sur le temps de travail vous ment aussi sur la santé économique d'Air France.

Nous avons demandé au directeur informatique ce qu'il pensait de ce mensonge : aucun commentaire.



Air France et sa filiale Cityjet condamnées pour travail dissimulé

La justice a confirmé en appel les peines contre CityJet et sa maison mère AF pour travail dissimulé et complicité. JC.Spinetta a également été condamné à 15000 euros d'amendes (pas de quoi l'inquiéter !).

De 2006 à 2008 une centaine de salarié était embauché sous contrat irlandais (sans cotisations maladies et sans retraites françaises) alors qu'ils étaient basés à Orly ou CDG. Une pratique qui permettait d'économiser 30% sur la masse salariale.

Un bon exemple de la gestion « responsable et humaine » de notre entreprise !

Réponse partielle de la direction sur l'enveloppe de 1.4%

Après 5 mois de demandes nous avons enfin obtenu des informations sur la répartition de l'enveloppe de 1.4% ... mais uniquement pour les non-cadres, et cadres niveau NI.2 et NII.2. Pour la répartition au-dessus, circulez, y a rien à voir ! Bel exemple de la transparence prônée par la direction. On peut en conclure que la haute hiérarchie s'est généreusement servie ne laissant que quelques miettes aux autres agents de la DGSI. Les enveloppes n'ayant pas été complètement utilisées des primes exceptionnelles seront données sur la paie du mois de novembre : de 180 ou 250 euros pour les non-cadres, et de 400 ou 600 euros pour les cadres, en fonction de l'EAP 2012.

Ce ne sont pas ces primes qui feront oublier aux salariés 3 années de gel des salaires !!